

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 5 heures du soir : 46, rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N° 339

Impreso en los Talleres de El Soto

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : J. G. Boron Dubard — Rédaction et Administration : 46, rue Maciel.

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campaña
Un mois	\$ 1 00	1 20 or
Trois mois	3 00	3 50 "
Six mois	5 50	6 50 "
Un an	10 00	10 50 "

Numéro du jour : \$ 0 01

Ante : \$ 0 10

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne portent que sur souscriptions payées d'avance.

Société Française d'Enseignement

On nous communique, et nous nous faisons un sincère plaisir de le publier, les noms, par ordre de mérite, des élèves du Collège Carnot qui ont pris part aux compositions mensuelles, en février dernier.

La composition est, sans contredit, un des moyens d'émulation les plus efficaces que l'on puisse employer dans l'enseignement public et dans les écoles privées.

Il donna toujours et partout les meilleurs résultats, et les maîtres de la pédagogie ont raison de le placer au premier rang pour l'excellence de son caractère autant que pour la supériorité de ses résultats.

La composition, en effet, est une lutte courtoise, une sorte de tournoi chevaleresque entre les élèves d'une même classe, d'une même division et de préparation à peu près égale, où chacun s'efforce d'occuper le premier rang d'après l'application, d'étude et de labeur soutenu.

Celui qui a obtenu en février le premier rang s'efforcera de le conserver en mars; l'élève qui est resté au second ou au troisième rang voudra conquérir une meilleure place. Nul ne se résigne à l'affront de rester habituellement le dernier.

Il résulte de cette émulation constante une série d'efforts ininterrompus dont les études de chacun profitent, et les enfants y contractent avec l'habitude du travail celle de ne compter que sur leur courage, leur persévérance et leur assiduité à la tâche pour arriver au premier rang et s'assurer la considération qui s'attache toujours au mérite réel.

Nous ne saurions trop louer dès lors le directeur du Collège Carnot pour avoir introduit dans ses classes cet intelligent instrument de progrès, et en félicitant les vainqueurs de février nous formons des vœux bien vifs pour que le premier rang soit toujours vaillamment disputé et loyalement conquis.

Voici les noms qui nous sont donnés :

Cours Commercial : Irigoyen, Scandroglio, José, Bocchiaro, Mariano.

Cours Universitaire : Ravier, Anso Jean, Anso Edouard, Marmonet.

Cours Supérieur : Lion, Gravier Emile, Ferramont, Allumeau, Nogué, Lokigorry, Angerscheidt Edouard H., Scandroglio Louis, Cestia Felix, Courtoisie, Arigalá.

Cours Moyens : (1^{re} Section) : Caredio, Mer, Cestia Emile, Vergés, Mellado, Lages Jules, Latanne, Cassac, Munyo, Nichot Pierre, Rodriguez, Camors, Dupont, Parma, Jourdan, Cagnoli, St. Laurens.

Cours Moyens : (2^e Section) : Muracciolo, Lages Robert, Elipital, Oxacelkai, Vaillant, Charles A. Budelly, Alchurru, Torra, Rolin, Alverti, Zammarrelli, Laborde, Lohigorry Arthur, Riviere Carlos A. Gravier, Irivini, Arjoun, Filippi, Moya Pedro, Michelini, Irivini, Gilart, Nicolini, Santini, Riviere Carlos M., Lazaquez Anselme, Angerscheidt H., Vaillant A. Moya Rodolfo, Manfret, Brunel, Bonifacio, Vidal, Faig, Barriereau.

Cours Inférieurs (École Maternelle) : Première Division : Angerscheidt Edmond, Calmet Georges, Casteran, Bazel, Zabala Albert, Lages Alfred.

Deuxième Division : Oxacelkai François, Lamarque Jean, Borle, Schell, Bayerque, Allumeau, Dolce, André Giot, Yerles, L'Eglis-Cassac, Denis, Gaché.

Troisième Division : Errecart Pierre, Datriemmeron Pierre, Errecart Jean, Parma Anibal, Bat, Dupuy, De Leon, Lamarque Felix, Dumestre, Bonzon, Cottens, Durbel, Macabiau, Martins, Nandin.

Courrier de France

A la veille des élections

Paris, 11 février.

On sait quelle importance, peut-être exagérée, les partis attachent à la possession du pouvoir pendant la période électorale. C'est un souvenir des luttes d'antiquité qui a pour l'apparence d'une superstition. Avoir pour soi et avec soi le gouvernement offre une réelle importance à cette époque pas très lointaine où florissait la candidature officielle, où l'armée des fonctionnaires donnait avec en semble pour les amis et contre les adversaires des ministères, où les préfets avaient une réelle influence.

Les temps ne sont plus les mêmes. L'action du gouvernement, si elle s'exerce encore, est, dans tous les cas, fort discrète. Ce n'est plus en posant sur les électeurs qu'il peut modifier leurs votes; c'est par une bonne et sage politique, par un ensemble d'actes et de discours inspirant confiance au pays, l'attachant à sa cause, le rendant favorable aux candidats qui s'inspirent de son programme et se réclament de sa politique. Pour acquiescer cette influence et exercer cette action, il faut plus d'un jour, plus d'une semaine, plus d'un mois; de telle sorte que si l'opposition réussissait enfin à mettre la main sur les portefeuilles, le temps lui ferait défaut pour donner sa mesure et assurer son autorité.

Sans doute, elle s'assurera ainsi les moyens de donner des instructions aux préfets, de diriger l'armée des fonctionnaires; mais pense-t-elle, débarrassée, qu'elle en retirerait un bien grand avantage?

D'abord, les préfets sont devenus très prudents, ils ont vu se succéder, parfois à de courts intervalles, tant d'hommes appartenant à des partis si divers, tant de politiques différentes, ils ont reçu des instructions si contradictoires, qu'ils évaluent de se compromettre en prenant position avec trop d'énergie. Ils savent que les ministères passent et que l'administration demeure, et ils veulent rester dans l'administration.

Ils s'efforcent, sinon de satisfaire tout le

monde, du moins de ne mécontenter personne.

Ils tiennent à plaire à leur chef; ils se soucient également de ménager son successeur et même ses successeurs éventuels. C'est pourquoi ils ne hasardent et ne se hasardent que le moins possible dans les batailles électorales. «Surtout, pas de zèle!» c'est leur devise.

Au-dessous d'eux, les autres fonctionnaires sont moins militants encore et nous sommes loin de ce temps où les instituteurs donnaient à plein collier. Leur ministre ayant soin de prêcher l'abstention, la neutralité à ces éducateurs de la jeunesse, ils se conforment très volontiers à ce sage conseil.

Enfin, les électeurs ont appris à penser par eux-mêmes; ils lisent les journaux, ils écoutent les discours, ils examinent, discutent, critiquent les professions de foi et ne vont plus demander conseil à la presse. Encore moins se résignent-ils à accepter un candidat de ses mains. Même dans les campagnes, cette indépendance éclairée s'affirme et le bon sens des agriculteurs les soustrait, mieux parfois que les citoyens des villes, aux séductions des beaux parleurs comme aussi aux conseils venant de haut. Si le garde champêtre fait encore de la propagande, c'est pour son maître; encore faut-il que leurs rapports soient bons. Pour le surplus, il s'en désintéresse et, dans tous les cas, fait juste l'indispensable pour se mettre à l'abri. Vous ne trouveriez plus un seul de ces modestes fonctionnaires qui roulaient chausser hardiment les souliers de ce garde champêtre qui, sous l'Empire, opérant aux environs de Marseille. Après avoir prêté du son mieux le candidat officiel et distribué avec une générosité infinie ses bulletins, il ajoutait négligemment : «Il y en a bien un autre; mais il n'est pas du département et personnellement, n'était autre que M. Thiers».

Par conséquent, l'intervention du clergé est négligeable, sauf dans quelques bourgs de la Bretagne et de la Vendée. On peut même dire que l'ombre d'une exagération, que par tout ailleurs, même parmi les populations qui fréquentent le plus assidûment les églises, son intervention est plutôt funeste que profitable à ses protégés. Le paysan a, sur ce point, une opinion très arrêtée, très ferme; il entend qu'on ne trahisse pas le curé, qu'on le laisse libre dans son église; mais il exige aussi qu'il ne sorte pas de son rôle pour se lancer et se compromettre dans la politique. De telle sorte que, s'il hésitait entre deux candidats, il suffirait que le curé prit l'un d'eux sous sa protection pour lui faire perdre toutes ses chances.

Dans ces conditions, et je n'avance rien dont tout le monde ne tombe d'accord, on s'exécute mal l'apôtre de la lutte pour la conquête du pouvoir. Elle se comprend, elle se justifie avec des intérêts de parti, il y a quelques mois; elle ne se motive plus aujourd'hui que pour l'ambition ou le délicat plaisir de satisfaire ses rancunes en prenant une revanche inutile et non négligeable. Il n'en reste pas moins que la session de 1893 s'annonce comme particulièrement orageuse.

La campagne entreprise par M. Bourgeois et ses amis dans les départements le fait prévoir et confirme tout ce que nous savons déjà des projets, des espérances d'une opposition résolue à ne déposer les armes que sur les cadavres mêmes de ses ennemis.

M. Bourgeois a modifié fort habilement sa tactique. Il ne dit plus : «Je veux revenir aux affaires avec mon parti et mon programme»; il dit : «Entendons-nous, concentrons-nous, pour que tous les républicains, de M. Deschamps à M. Goblet, en passant par M. Isambert, puissent aller ensemble à la bataille contre la réaction et le cléricalisme».

«Quant à moi, quant à mes amis, nous ne demandons aucun portefeuille; nous resterons dans le rang, résolus à servir le nouveau ministère que nous laissons au Centre le soin de constituer comme il l'entendra, même en n'y mettant que ses hommes».

La manœuvre n'est pas maladroite. Elle est même très propre à réveiller les appétits, à exciter les ardeurs de quelques ambitieux, comme aussi à séduire ces hommes pour qui la concentration est une vieille maîtresse dont le souvenir n'est pas sans charmes; mais il est permis de croire que, s'il arrivait à ses fins, M. Bourgeois se montrerait, le lendemain même de la revanche, infiniment moins détaché et revenu des vanités ministérielles. Il laisserait peut-être aux progressistes libéraux la plus grande part du gâteau; il en exigerait certainement la féve.

Paul Bosq.

LA CORRESPONDANCE DE DREYFUS

Un journal de Paris répond en ces termes à madame Dreyfus qui s'est plainte, dans une lettre à M. Cavaignac, de ne plus recevoir que les copies des lettres que lui adresse son mari :

«Si le gouvernement juge à propos de garder les originaux des lettres de Dreyfus, c'est qu'il s'est aperçu que cette correspondance était une correspondance à clef. Le tralire, en effet, n'a pu s'empêcher de faire connaître qu'il était averti de la manifestation qui se préparait en sa faveur. En outre, ses gardiens ont remarqué qu'avant de remettre ses lettres, il ne laissait pas moins de vingt ou trente brouillons et que ces brouillons comparés contenaient d'étranges différences d'orthographe et de ponctuation.

«L'ex-capitaine, ancien élève de polytechnique, en arrivait à commettre les plus grossières fautes de syntaxe et même d'orthographe. On a trouvé cela bizarre et on en a conclu que ces fautes étaient des fautes voulues, étudiées, convenues et qu'elles constituaient un système de correspondance occulte — autrement dit une clef.

Les aveux de Dreyfus sont-ils valides?

L'Echo de Paris s'occupe de la validité des déclarations que le capitaine Dreyfus aurait faites avant la dégradation au capitaine Lebrun-Renaud. Les défenseurs de Dreyfus prétendent, dit-il, que le rapport du capitaine Lebrun-Renaud n'a aucune valeur juridique quelconque, le capitaine n'ayant pas la qualité d'officier de police judiciaire. A cet argument il répond en ces termes :

«Un officier de gendarmerie appartenait-il au régime de la garde républicaine, est, dans l'exercice de ses fonctions, officier de police judiciaire; c'est un véritable magistrat dont les pouvoirs sont des plus étendus, un auxiliaire direct des commissaires rapporteurs devant les conseils de guerre. Les quelques notes ci-après, extraites des lois, décrets ou arrêtés qui régissent les services de la gendarmerie, le démontrent d'une façon absolue; elles prouvent, entre autres choses, qu'un officier de gendarmerie est officier de police judiciaire de la justice militaire. Cette qualité autorisait donc M. le capitaine Lebrun-Renaud à recevoir les aveux de Dreyfus.

La loi sur l'organisation de la gendarmerie stipule qu'en raison de la nature mixte de son service, la gendarmerie se trouve placée dans les attributions des ministères de la guerre, de l'intérieur, de la justice, de la marine et des colonies. Les militaires de la gendarmerie, après d'entrer en fonctions, sont tenus de prêter serment d'après la formule suivante : «Je jure d'obéir à mes chefs en tout ce qui concerne le service auquel je suis appelé et dans l'exercice de mes fonctions de ne faire usage de la force qui m'est confiée que pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois».

SOLILOQUE

«Son sourire et ses yeux sont l'étoile du soir, L'étoile du matin; tu ne veux reconnaître, L'autre cœur dégrégé, de chagrin ni d'espoir Que de la voir pâlir ou de la voir renaître.

Mais si son cher rayon avant nous devait [choir] Dans l'océan funèbre où tout doit disparaître, Et que le monde éteint ne fut qu'un tombeau [noir], Que ferions-nous, ô cœur perdu? — Tu pourrais [raiser]

Le moins émacié, dont chaque heure s'enchaîne [chaîne] A quelque anneau de fer de discipline étroite, Qui, sous sa robe brune, en sa stalle de chêne,

Penchant son front cireux dans sa main mai [gre et moite] Ecoulant sa toux rauque emplir le chœur, [convoite] Le bienfait d'une fin que Dieu fasse prochaine.»

J. de la Bastide.

PAR FIL SPÉCIAL

La Rédemption d'Antoine Bouc

Lorsque le bon sculpteur Antoine Bouc entama la dernière acanthe de l'ultime chapiteau de la cathédrale, il put raisonnablement penser qu'il touchait au terme de son pieux labeur.

Et comme c'était, en même temps qu'un habile artiste, un homme simple et d'une foi profonde, il éleva mentalement son âme vers le Maître de toutes choses et lui rendit grâce d'avoir permis qu'il achèrât son œuvre.

Cette formalité accomplie, il se dit que le Seigneur ne pouvait voir d'un oeil mauvais qu'il fumât une bonne pipe avant de se remettre au travail...

— N... de D... ! s'écria soudain Antoine Bouc, ces choses-là n'arrivent qu'à moi, voilà que j'ai oublié mon tabac!

Or, pour le bon sculpteur, une journée passée sans fumer est une journée perdue ou du moins gravement compromise...

Il calcula toutefois que, pour l'aller quérir, ce tabac, il lui faudrait descendre, du campanile où il est juché, soixante échelles d'environ trente échelons chacune; que cela lui fait, sans erreur, dix-huit cents échelons à descendre, autant à gravir ensuite; qu'enfin le nictelage de ses pieds est encore trop neut pour qu'il risque de le compromettre dans cette aventure...

— Puis, réfléchit le pieux artiste, ne déplairai-je pas au Seigneur, en abandonnant l'œuvre consacrée à sa gloire, pour l'appât d'une misérable pipe de tabac?

Dernière considération qui, après un douloureux combat, prime l'autre : le bon sculpteur ne fumera pas; mais, avant la tombée du jour, il aura terminé la dernière acanthe de l'ultime chapiteau de la cathédrale...

Bien des ans ont passé sur cette anecdote; le bon sculpteur Antoine Bouc a vieilli, le bon sculpteur Antoine Bouc est mort.

Après une traversée boueuse où elle eut à maintes reprises le mal de cœur, son âme atteignit enfin au séjour de toute félicité. C'est bien là le Paradis tel que se l'était imaginé Antoine Bouc, tel qu'il l'avait vu sur les images.

Au sommet d'une pyramide de nuages trône un vieillard d'une grande taille, à la longue barbe blanche particulièrement soignée.

Nos lecteurs ont sans doute déjà reconnu l'Éternel. Groupés autour du Tout-Puissant, les archange, les séraphins et quelques dominations chantent à l'envi ses louanges.

Et ce qui ravit principalement Antoine

Bouc dans ce dispositif, c'est que, du dernier angelot au Seigneur lui-même, chaque habitant du Paradis fume; les séraphins archange grillent des cigarettes de tabac blondissant; de plus vieux saints actionnent avec la dernière énergie des pipes de fortes dimensions...

Quant au Très-Haut, il vient d'allumer un cigare extraordinaire, colossal, auréolé d'un halo d'or étincelant, dont la fumée s'élève dans l'éther en longues spirales azurées.

— Chouette! pense le bon sculpteur, on va donc pouvoir en caloter une!

Mais il s'agit bien de ça.

— Bonjour, Antoine Bouc, dit le Seigneur s'interrompant du fumer. Et cette vieille santé... Vous êtes ici chez vous, mon ami. Gabriel, débarrassez donc monsieur! A partir de la présente minute, Antoine (on vous donnera d'ailleurs tout à l'heure un numéro matricule), vous prenez rang parmi les bienheureux...

— Bien heureux de faire votre connaissance, répond aimablement Antoine Bouc, mais, Seigneur, mes faibles mérites justifient-ils un aussi rapide avancement? Je ne suis pas meilleur qu'un autre, au fond. Plus d'une fois, par exemple, il m'arriva de blasphémer...

— Veuille rétorquer le Tout-Puissant. Jurer est un très vilaine chose, c'est entendu, mais crochez-vous que ces messieurs (il désigne les archange) s'en privent? J'ai moi-même, moi qui vous parle, plus souvent qu'à mon tour blasphémé mon propre saint nom... Veuille, vous dis-je. En tout cas, vous avez amplement racheté d'aussi minces peccadilles par certain sacrifice...

Et le Seigneur, en termes brefs, conte l'acte méritoire d'Antoine et la façon dont il resta tout un jour sans fumer pour ne point lui déplaire et parfaire chrétiennement son œuvre.

—...De cela, conclut le bon Dieu, de cela je me souviendrai toujours, quand je vivrai cent ans et, pour cet instant d'héroïsme, je vous pardonne tout le reste... Maintenant, que les jeunes de théologie et de viol, le chœur des séraphins entonnent l'hymne n° 32 pour célébrer l'envoi en Notre Paradis du juste Antoine Bouc, officier d'Académie.

Durant ce cordial discours, une idée turlupine la juste Antoine Bouc. Il n'ose dire que les séraphins l'indiffèrent et qu'au sein des joutes de théologie et de viol le laissent plutôt froid... et c'est d'un index timide que, désignant les prestigieux lordes dont le Seigneur tire d'odorantes bouffées, il quémande :

— Vous n'auriez pas son frère?

Narcisse Lebeau.

LE PROCÈS ZOLA

APRÈS LA SUSPENSION.—LES ARRÊTS

A ajouter aux conclusions dont nous avons donné plus haut le texte, celles qui ont trait à des questions à poser au général Mercier, et celles relatives à l'incident Gribelin-Leblois.

Voici les premières :

Attendu que, parmi les faits relatés dans la citation, se trouve le fait suivant : «J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir converti cette illégalité par un acte en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment à un coupable», dont les prévenus sont autorisés à faire la preuve;

Attendu qu'il leur est impossible de faire la preuve qu'une illégalité a été commise par ordre sans avoir, au préalable, établi cette illégalité elle-même;

Attendu que ce n'est pas porter atteinte à l'autorité de la chose jugée que de demander à l'accusé qu'une illégalité a été commise à l'occasion d'un jugement; qu'il n'y a pas de chose jugée en dehors de l'observation de toutes les règles du droit et des formes judiciaires qui sont la garantie de la justice;

Attendu, en tout cas, que le droit de faire la preuve, ouvert aux conclusions serait en contradiction absolue avec la prohibition d'établir l'illégalité dont s'agit.

Par ces motifs :

Dire que les questions suivantes seront posées au général Mercier :

1° Une pièce secrète existait-elle au ministère, qui s'appliquait au capitaine Dreyfus?

2° A-t-elle été communiquée au conseil de guerre qui a jugé l'ex-capitaine Dreyfus, et dans quelles conditions cette communication a-t-elle eu lieu?

Subsidièrement :

Donner acte aux conclusions de ce qu'une pièce secrète a été communiquée en 1891 aux membres du conseil de guerre, qui ont statué sur les poursuites intentées au capitaine Dreyfus, et cela en dehors de l'accusé et de son défenseur.

Voici les secondes :

Plaise à la cour :

M. Gribelin, cité comme témoin, présent à la barre, a fait certaines affirmations sur lesquelles M. Leblois, précédemment entendu, a été appelé à s'expliquer en présence dudit M. Gribelin;

Attendu que M. Leblois a donné un démenti formel à la déclaration faite par M. Gribelin; que, notamment, il a affirmé que, contrairement à ce qu'avait dit M. Gribelin, ce dernier a déposé à deux reprises en qualité de témoin sous la foi du serment, qu'il avait vu M. Leblois dans le bureau de M. le colonel Picquart au ministère de la guerre à la date du mois d'octobre, et que ces deux dépositions se trouvaient dans les documents des différentes poursuites exercées tant contre M. Esterhazy que contre le colonel Picquart, étant en contradiction avec la déposition de M. Gribelin, à la cour d'assises, lequel a déclaré n'avoir jamais indiqué la date à laquelle il avait vu

M. Leblois dans le cabinet du colonel Picquart.

Qu'il est essentiel, pour la manifestation de la vérité, que les deux dépositions précédentes faites par M. Gribelin soient produites et versées aux débats;

Par ces motifs :

Ordonner qu'en vertu du pouvoir discrétionnaire de M. le président les deux dépositions ci-dessus désignées, et qui font partie des dossiers notifiés à M. le procureur général, conformément à la loi, seront apportées à la cour pour être versées aux débats.

Et ce sera justice.

C'est le moment pour la cour de statuer sur l'énorme faisceau des conclusions.

En ce qui concerne Mme Dreyfus, elle décide de l'interroger sur la bonne foi de M. Zola en ce qui concerne l'affaire Esterhazy, seulement.

Elle donne acte de ce que le président a demandé, avant tout débat, au défenseur de M. Emile Zola des explications sur les conclusions prises la veille, en présence des témoins cités dans les conclusions.

Elle rejette les conclusions prises au sujet du général de Boisdeffre, attendu que les faits sur lesquels il était interpellé n'étaient parvenus à sa connaissance qu'à raison de ses fonctions de chef d'Etat-major, et qu'il pouvait dès lors invoquer le secret professionnel.

Elle repousse celles concernant le général Mercier, attendu que la question posée tendait à mettre en discussion l'autorité de la chose jugée.

Il est sursis à aujourd'hui à statuer sur l'incident Gribelin.

M. TRARIEUX

Avant de se décider à faire appeler M. Trarieux, on hésite fort au banc de la défense; on se tait, on discute. Quelques lambeaux de phrases nous arrivent avec des consonances qui font penser à la poésie — combien absente cependant d'un pareil procès!

— Picquart.

— Plus tard.

— Trarieux.

— Vaut mieux!

Donc, c'est M. Trarieux, ancien garde des sceaux, qui est appelé.

De cet avocat éminent une longue plaidoirie superbement ordonnée sur l'affaire Dreyfus — dont cependant personne ne devait parler! Après avoir énuméré au jury les incertitudes, les angoisses qui l'avaient torturé, c'est d'une part la défense de Dreyfus et du colonel Picquart, et d'autre part l'accusation d'Esterhazy et des bureaux de l'Etat-major.

En un style très châtié, avec des phrases de belle allure, il refait un long, très long historique des affaires Dreyfus-Picquart-Esterhazy, arachant de temps en temps quelques approbations d'une partie du public, plus souvent soulevant des improbations presque générales.

Au surplus, toute sa déposition qui ne contient ni faits ni arguments nouveaux répète la lettre par lui livrée à la publicité à la veille des débats du procès Esterhazy. Ce procès lui inspire en terminant les réflexions suivantes :

«J'ai eu la trop grande évidence que ce procès ne ressemblait pas à un procès ordinaire, fait dans les formes ordinaires. Quand j'ai entendu l'ordre de mise en jugement du général Saussier, j'ai attendu les débats contradictoires.

J'ai pensé que la lumière pourrait se faire quand on a lu le rapport du commandant Ravary, j'ai vu qu'il constituait un acte d'accusation contre les témoins, une sorte d'apologie de l'accusé.

J'attendais des débats contradictoires. Je n'en ai vu que l'apparence jusqu'au moment où le huis clos a été prononcé.

Sur ce, comme l'habitude en est prise, applaudissements et protestations — et, dans le bruit, le président annonçant à M. Trarieux qu'il sera encore entendu aujourd'hui sur certaines questions précises que tient à lui poser la défense.

Me Huclin,

Avions-nous raison d'insister pour que les officiers cités par M. Emile Zola comme témoins se présentassent à la barre de la cour d'assises?

On a lu, d'autre part, les déclarations qu'ils ont faites; mais il en est une qui domine toutes les autres.

Appelé par le défenseur de l'un des deux prévenus à engager, au cours de sa déposition, sa parole de soldat, M. le général Mercier a énergiquement affirmé sur son honneur que l'ex-capitaine Alfred Dreyfus a été légalement et justement condamné pour trahison.

Une oration a été faite à l'ancien ministre de la guerre après cette nouvelle attestation produite avec un accent de sincérité et d'autorité qui a frappé tout l'assistance, et à laquelle il n'a été rien répliqué.

Déjà, les réponses de MM. les généraux de Boisdeffre et Gonse, dans les limites assignées par le chef d'Etat-major de l'armée à ce qu'il appelle très justement non pas le secret professionnel, mais le secret d'Etat, avaient produit l'impression qu'ils ne redoutaient aucune investigation sur leurs actes. Et M. le général de Boisdeffre avait formellement couvert ceux de ses subordonnés qui sont plus ou moins directement impliqués dans les accusations formulées par M. Emile Zola, en ajoutant que ce sont tous de braves gens uniquement préoccupés de l'accomplissement de leurs devoirs envers la patrie.

M. le général Mercier a très heureusement complété cette première série de témoignages militaires dans ces débats qui intéressent au plus haut degré le commandement de nos forces nationales.

Il n'a point hésité à sortir du silence, trop longtemps imposé aux chefs de l'armée à dire

ce qu'il devait dire pour rassurer l'opinion publique sur la culpabilité du condamné.

C'est une nouvelle assertion jointe à tant d'autres, et nous croyons que maintenant il ne peut plus rester de doute.

Un grand pas a été fait vers la lumière. Aujourd'hui, d'autres officiers seront entendus, et nous espérons que cette seconde série de témoignages dissipera enfin toute équivoque sur l'exactitude d'une erreur judiciaire.

Ainsi se justifiera la correction de l'attitude que nous avons adoptée en nous maintenant sur le terrain du respect de la chose jugée.

DOCTOR J. CLYDE MACARTNEY
DENTISTE AMERICAIN
202 Rue 18 de Julio, c/o. Avenue de la
Paix

Ex-Directeur et Professeur du Cours de
Denture de l'Université de Santiago du Chili.
Approuvé par le Collège Dental Colo-
ral Hospital de Oral Surgery.
Approuvé par le Collège Dental Colo-
ral Hospital de Oral Surgery.

Membre de la Société Scientifique du Chili.
A été son Président pendant 3 ans.
Profession dans toutes les branches.
Consultes de 10 heures du matin à 4 heures
du soir.

Pose des Dents artificielles de porcelaine
émaillées, or, platino, ou avec caoutchouc,
platiné avec caoutchouc, et autres matières.
Constructions de ponts moulés et fixes,
Bridge Work, (Dentures sans palais).
Couronnes d'or et porcelaine, avec ou sans
piquet.

Dents plombées avec or, amalgam, et
autres substances pour leur meilleure préser-
vation.
Correction des irrégularités des dents effec-
tuée sur un système positif et rapide.

Traitements curatifs, propres à toutes les
conditions pathologiques de la bouche, des
gencives et des dents.
Le Dr. Macartney est spécialiste pour traiter
les personnes nerveuses, les enfants, et
quiconque ne peut supporter des dents.

L'administrateur des anesthésiques, général et
local pour l'extraction des dents et autres
opérations, tels que: Chloroforme d'Ethyl,
chloroforme, Ether, Protosyl d'Azote, ou gaz
binaire.

Cataphorèse employée pour toutes les opé-
rations propres à ce procédé, tant pour l'an-
esthésie, comme pour l'introduction de remèdes
et le blanchiment des dents.

Son cabinet est situé en un des points les
plus centraux de Montevideo, et réunit les
avantages que tous les travaux sont faits
avec.

PROMPTITUDE—PERFECTION—SANS DOUBTE
202—Rue 18 de Julio—202
(Angle de Quinquag)

GRAN HOTEL DEL PARQUE, BOULE-
VARD
LES BAINS, Cercuito

Se avisait public que se hará todo lo po-
sible para atender debidamente a los clientes
y dejarlos completamente satisfechos
tanto por el aseo, como por el buen trato, y
la puntualidad de los servicios.

Los recién caídos, encuentran habita-
ciones confortables, servicio atencioso, pro-
pios comodidades, y el gran parque con sus in-
mensos bosques sin igual, en la zona de la
Parque, nueva disposición, cuartos de baños
completos se han instalado, en el interior del
hotel.

El edificio con el ferrocarril Central del
Uruguay se encontrará en Montevideo, Bella
Vista y Paso del Molino, todos de primera
clase (vía y vagón), con tramvía hasta el bo-
leal y el ferrocarril de la zona, una cómoda irrecusable
por el precio de \$ 1.10.

Para mejor garantía de los concurrentes, el
hotel ofrece un especial empeño en ase-
gurar la prosperidad del hotel del Parque y
propiciar el desarrollo de Colon, no tolerará
ni deficiente servicio ni precios abusivos por
parte de los inquilinos.

TELEGRAMAS
SERVICE SPECIAL DU
COURRIER FRANCO-ORIENTAL

España y Estados Unidos
MADRID, 11.—En todo el día se notan que
aumenta la actividad pública por la situación que
se vive en los Estados Unidos.

Se cree generalmente que dentro de pocos días
habrá de quedar decidido si habrá o no guerra con
aquella potencia.

Los diarios más característicos de esta capital
exhortan al gobierno a poner término a la
situación que actualmente se vive en Cuba y ex-
presan la esperanza de que la independencia de
esta isla sea el primer paso para la independencia
de los Estados Unidos.

WASHINGTON, 11.—Los republicanos de
guerra y de marina continúan afirmando que la
paix está asegurada, pero no los republicanos
comerciales, haciendo conocer con franqueza la
situación que actualmente se vive en Cuba y ex-
presando la esperanza de que la independencia de
esta isla sea el primer paso para la independencia
de los Estados Unidos.

WASHINGTON, 11.—El Tribunal de Honor nombrado
para decidir el conflicto entre el gobierno y el
comercio, ha aceptado el nombramiento de
Washington, 11.—El Tribunal de Honor nombrado
para decidir el conflicto entre el gobierno y el
comercio, ha aceptado el nombramiento de

WASHINGTON, 11.—El Tribunal de Honor nombrado
para decidir el conflicto entre el gobierno y el
comercio, ha aceptado el nombramiento de
Washington, 11.—El Tribunal de Honor nombrado
para decidir el conflicto entre el gobierno y el
comercio, ha aceptado el nombramiento de

WASHINGTON, 11.—El Tribunal de Honor nombrado
para decidir el conflicto entre el gobierno y el
comercio, ha aceptado el nombramiento de
Washington, 11.—El Tribunal de Honor nombrado
para decidir el conflicto entre el gobierno y el
comercio, ha aceptado el nombramiento de

que se precisa que todos los norteamericanos
que vayan a Cuba lleven pasaporte.

MADRID, 12.—En la prensa y la opinión
pública, se ven con creciente interés la idea de
vender a los Estados Unidos la Isla de Cuba.

Los diarios hacen ver que el gobierno está
decidido a una guerra, y que las condiciones
de venta a los Estados Unidos, la Isla de Cuba.

MADRID, 12.—El gobierno recibió un telegrama
oficial de la gobernación general de Filipinas,
anunciando que los trabajos españoles se
continúan en la isla de Mindanao.

Noticias argentinas
BUENOS AIRES, 12.—Continúa muy activo el
embarque de ganado vacuno y lanar en el puerto
de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

Los republicanos y carlistas apoyan dichas
condiciones.

MADRID, 12.—En la prensa y la opinión
pública, se ven con creciente interés la idea de
vender a los Estados Unidos la Isla de Cuba.

Los diarios hacen ver que el gobierno está
decidido a una guerra, y que las condiciones
de venta a los Estados Unidos, la Isla de Cuba.

MADRID, 12.—El gobierno recibió un telegrama
oficial de la gobernación general de Filipinas,
anunciando que los trabajos españoles se
continúan en la isla de Mindanao.

Noticias argentinas
BUENOS AIRES, 12.—Continúa muy activo el
embarque de ganado vacuno y lanar en el puerto
de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

El vapor "Mendoza" continuará en su viaje
hacia el puerto de Mar del Plata, y en el puerto
de Mar del Plata, continuará en su viaje hacia
el puerto de Mar del Plata.

Estacion de Verano
2000 » Idem Idem 23.00 %
5000 » Idem Idem 23.00 %
10000 » Idem Idem 23.00 %
20000 » Idem Idem 23.00 %
30000 » Idem Idem 23.00 %
40000 » Idem Idem 23.00 %
50000 » Idem Idem 23.00 %
60000 » Idem Idem 23.00 %
70000 » Idem Idem 23.00 %
80000 » Idem Idem 23.00 %
90000 » Idem Idem 23.00 %
100000 » Idem Idem 23.00 %
110000 » Idem Idem 23.00 %
120000 » Idem Idem 23.00 %
130000 » Idem Idem 23.00 %
140000 » Idem Idem 23.00 %
150000 » Idem Idem 23.00 %
160000 » Idem Idem 23.00 %
170000 » Idem Idem 23.00 %
180000 » Idem Idem 23.00 %
190000 » Idem Idem 23.00 %
200000 » Idem Idem 23.00 %
210000 » Idem Idem 23.00 %
220000 » Idem Idem 23.00 %
230000 » Idem Idem 23.00 %
240000 » Idem Idem 23.00 %
250000 » Idem Idem 23.00 %
260000 » Idem Idem 23.00 %
270000 » Idem Idem 23.00 %
280000 » Idem Idem 23.00 %
290000 » Idem Idem 23.00 %
300000 » Idem Idem 23.00 %
310000 » Idem Idem 23.00 %
320000 » Idem Idem 23.00 %
330000 » Idem Idem 23.00 %
340000 » Idem Idem 23.00 %
350000 » Idem Idem 23.00 %
360000 » Idem Idem 23.00 %
370000 » Idem Idem 23.00 %
380000 » Idem Idem 23.00 %
390000 » Idem Idem 23.00 %
400000 » Idem Idem 23.00 %
410000 » Idem Idem 23.00 %
420000 » Idem Idem 23.00 %
430000 » Idem Idem 23.00 %
440000 » Idem Idem 23.00 %
450000 » Idem Idem 23.00 %
460000 » Idem Idem 23.00 %
470000 » Idem Idem 23.00 %
480000 » Idem Idem 23.00 %
490000 » Idem Idem 23.00 %
500000 » Idem Idem 23.00 %
510000 » Idem Idem 23.00 %
520000 » Idem Idem 23.00 %
530000 » Idem Idem 23.00 %
540000 » Idem Idem 23.00 %
550000 » Idem Idem 23.00 %
560000 » Idem Idem 23.00 %
570000 » Idem Idem 23.00 %
580000 » Idem Idem 23.00 %
590000 » Idem Idem 23.00 %
600000 » Idem Idem 23.00 %
610000 » Idem Idem 23.00 %
620000 » Idem Idem 23.00 %
630000 » Idem Idem 23.00 %
640000 » Idem Idem 23.00 %
650000 » Idem Idem 23.00 %
660000 » Idem Idem 23.00 %
670000 » Idem Idem 23.00 %
680000 » Idem Idem 23.00 %
690000 » Idem Idem 23.00 %
700000 » Idem Idem 23.00 %
710000 » Idem Idem 23.00 %
720000 » Idem Idem 23.00 %
730000 » Idem Idem 23.00 %
740000 » Idem Idem 23.00 %
750000 » Idem Idem 23.00 %
760000 » Idem Idem 23.00 %
770000 » Idem Idem 23.00 %
780000 » Idem Idem 23.00 %
790000 » Idem Idem 23.00 %
800000 » Idem Idem 23.00 %
810000 » Idem Idem 23.00 %
820000 » Idem Idem 23.00 %
830000 » Idem Idem 23.00 %
840000 » Idem Idem 23.00 %
850000 » Idem Idem 23.00 %
860000 » Idem Idem 23.00 %
870000 » Idem Idem 23.00 %
880000 » Idem Idem 23.00 %
890000 » Idem Idem 23.00 %
900000 » Idem Idem 23.00 %
910000 » Idem Idem 23.00 %
920000 » Idem Idem 23.00 %
930000 » Idem Idem 23.00 %
940000 » Idem Idem 23.00 %
950000 » Idem Idem 23.00 %
960000 » Idem Idem 23.00 %
970000 » Idem Idem 23.00 %
980000 » Idem Idem 23.00 %
990000 » Idem Idem 23.00 %
1000000 » Idem Idem 23.00 %
1010000 » Idem Idem 23.00 %
1020000 » Idem Idem 23.00 %
1030000 » Idem Idem 23.00 %
1040000 » Idem Idem 23.00 %
1050000 » Idem Idem 23.00 %
1060000 » Idem Idem 23.00 %
1070000 » Idem Idem 23.00 %
1080000 » Idem Idem 23.00 %
1090000 » Idem Idem 23.00 %
1100000 » Idem Idem 23.00 %
1110000 » Idem Idem 23.00 %
1120000 » Idem Idem 23.00 %
1130000 » Idem Idem 23.00 %
1140000 » Idem Idem 23.00 %
1150000 » Idem Idem 23.00 %
1160000 » Idem Idem 23.00 %
1170000 » Idem Idem 23.00 %
1180000 » Idem Idem 23.00 %
1190000 » Idem Idem 23.00 %
1200000 » Idem Idem 23.00 %
1210000 » Idem Idem 23.00 %
1220000 » Idem Idem 23.00 %
1230000 » Idem Idem 23.00 %
1240000 » Idem Idem 23.00 %
1250000 » Idem Idem 23.00 %
1260000 » Idem Idem 23.00 %
1270000 » Idem Idem 23.00 %
1280000 » Idem Idem 23.00 %
1290000 » Idem Idem 23.00 %
1300000 » Idem Idem 23.00 %
1310000 » Idem Idem 23.00 %
1320000 » Idem Idem 23.00 %
1330000 » Idem Idem 23.00 %
1340000 » Idem Idem 23.00 %
1350000 » Idem Idem 23.00 %
1360000 » Idem Idem 23.00 %
1370000 » Idem Idem 23.00 %
1380000 » Idem Idem 23.00 %
1390000 » Idem Idem 23.00 %
1400000 » Idem Idem 23.00 %
1410000 » Idem Idem 23.00 %
1420000 » Idem Idem 23.00 %
1430000 » Idem Idem 23.00 %
1440000 » Idem Idem 23.00 %
1450000 » Idem Idem 23.00 %
1460000 » Idem Idem 23.00 %
1470000 » Idem Idem 23.00 %
1480000 » Idem Idem 23.00 %
1490000 » Idem Idem 23.00 %
1500000 » Idem Idem 23.00 %
1510000 » Idem Idem 23.00 %
1520000 » Idem Idem 23.00 %
1530000 » Idem Idem 23.00 %
1540000 » Idem Idem 23.00 %
1550000 » Idem Idem 23.00 %
1560000 » Idem Idem 23.00 %
1570000 » Idem Idem 23.00 %
1580000 » Idem Idem 23.00 %
1590000 » Idem Idem 23.00 %
1600000 » Idem Idem 23.00 %
1610000 » Idem Idem 23.00 %
1620000 » Idem Idem 23.00 %
1630000 » Idem Idem 23.00 %
1640000 » Idem Idem 23.00 %
1650000 » Idem Idem 23.00 %
1660000 » Idem Idem 23.00 %
1670000 » Idem Idem 23.00 %
1680000 » Idem Idem 23.00 %
1690000 » Idem Idem 23.00 %
1700000 » Idem Idem 23.00 %
1710000 » Idem Idem 23.00 %
1720000 » Idem Idem 23.00 %
1730000 » Idem Idem 23.00 %
1740000 » Idem Idem 23.00 %
1750000 » Idem Idem 23.00 %
1760000 » Idem Idem 23.00 %
1770000 » Idem Idem 23.00 %
1780000 » Idem Idem 23.00 %
1790000 » Idem Idem 23.00 %
1800000 » Idem Idem 23.00 %
1810000 » Idem Idem 23.00 %
1820000 » Idem Idem 23.00 %
1830000 » Idem Idem 23.00 %
1840000 » Idem Idem 23.00 %
1850000 » Idem Idem 23.00 %
1860000 » Idem Idem 23.00 %
1870000 » Idem Idem 23.00 %
1880000 » Idem Idem 23.00 %
1890000 » Idem Idem 23.00 %
1900000 » Idem Idem 23.00 %
1910000 » Idem Idem 23.00 %
1920000 » Idem Idem 23.00 %
1930000 » Idem Idem 23.00 %
1940000 » Idem Idem 23.00 %
1950000 » Idem Idem 23.00 %
1960000 » Idem Idem 23.00 %
1970000 » Idem Idem 23.00 %
1980000 » Idem Idem 23.00 %
1990000 » Idem Idem 23.00 %
2000000 » Idem Idem 23.00 %
2010000 » Idem Idem 23.00 %
2020000 » Idem Idem 23.00 %
2030000 » Idem Idem 23.00 %
2040000 » Idem Idem 23.00 %
2050000 » Idem Idem 23.00 %
2060000 » Idem Idem 23.00 %
2070000 » Idem Idem 23.00 %
2080000 » Idem Idem 23.00 %
2090000 » Idem Idem 23.00 %
2100000 » Idem Idem 23.00 %
2110000 » Idem Idem 23.00 %
2120000 » Idem Idem 23.00 %
2130000 » Idem Idem 23.00 %
2140000 » Idem Idem 23.00 %
2150000 » Idem Idem 23.00 %
2160000 » Idem Idem 23.00 %
2170000 » Idem Idem 23.00 %
2180000 » Idem Idem 23.00 %
2190000 » Idem Idem 23.00 %
2200000 » Idem Idem 23.00 %
2210000 » Idem Idem 23.00 %
2220000 » Idem Idem 23.00 %
2230000 » Idem Idem 23.00 %
2240000 » Idem Idem 23.00 %
2250000 » Idem Idem 23.00 %
2260000 » Idem Idem 23.00 %
2270000 » Idem Idem 23.00 %
2280000 » Idem Idem 23.00 %
2290000 » Idem Idem 23.00 %
2300000 » Idem Idem 23.00 %
2310000 » Idem Idem 23.00 %
2320000 » Idem Idem 23.00 %
2

LA REPUBLICANA
Gran manufactura & vapor de tabacos, cigarros y cigarrillos

DE
JULIO MAILHOS
Avenida General Rondeau 354 A 358, Depósito General y Oficinas:
Calle 18 de Julio núm. 47
MONTEVIDEO

ARMERIA DEL CAZADOR
CASA INTRODUCTORA
Armeria, Cuchilleria, Quincalleria y Platinas
VENTAS POR MAYOR Y MENOR
JUAN M. MAILHOS
Calle 18 de Julio esquina Andes—MONTEVIDEO

"L'UNION"



Compagnie d'Assurances Française contre l'incendie
(FONDÉE À PARIS, 15, RUE DE LA BANQUE EN 1828)

Statuts payés depuis son établissement 202.000.000 de francs
CAPITAL ET GARANTIES 100.000.000 DE FRANCS
Direction particulière pour la République O. de l'Uruguay
169—CERRITO—169
MONTEVIDEO

NEURASTHENIA, HIPOCONDRIA, ENFERMEDADES NERVIOSAS,
Impotencia, Raquitismo, Tuberculosis huesosa y pulmonar,
ARTROSIS, REUMATISMOS, etc.
GLYCEROFOSFATO DE CAL DALLOZ
Remedio por excelencia para estas enfermedades. — Dosis: 1 ó 2 cucharadas de las de café antes de cada comida.
PARIS: J. DALLOZ, 12, Boulevard de la Chapelle.
DEPOSITOS EN TODAS LAS FARMACIAS Y QUINCELIAS

CARLOS SPANGENBERG & C. A.
CASA INTRODUCTORA
25 DE MAYO, 381 Y 383
MONTEVIDEO

Especialidad en Artículos de Mueblería y Tapicería.—Tipos para Imprenta.—Papeles para Imprenta y Litografías.—Cartones.—Artículos de Ferrería

Almidon MACK
de doble Fuerza

Con esta nueva preparación se alcanza una sorprendente rapidez, obteniendo un lustro y lavura extraordinarios.
Se vende en todas las Droguerías y Almacenes de Ultramarinos.
Único Fabricante-Inventor M. Mack, Urm. s.d.
Únicos depositarios para el Río de la Plata: STAUDY Y C. Montevideo — Buenos Aires — Rosario — Asunción — Concepción — Montevideo — Berlín.

ULTIMA NOVEDAD
Perfumeria
IXORA
DE
ED. PINAUD
PERFUMISTA

JABON.....IXORA
ESENCIA.....IXORA
AGUA de Tocador.....IXORA
POMADA.....IXORA
ACEITE para el Pelo.....IXORA
POLVOS de Arroz.....IXORA
COSMETICO.....IXORA
VINAGRE.....IXORA

27, BOULEVARD DE STRASBOURG, 27
PARIS

RESTAURANT DE PROVENCE
TRUO PAR AUGUSTE GORLIN—Grandes comodidades para viajeros

On prend des pensionnaires à prix très modérés.—Nourriture et logement à 1 piastre 20 par jour.—Salons pour familles.—On porte à domicile.—A côté du Palais du Gouvernement, à portée de tous les tramways, près du Théâtre Solís.

Ciudadela, 118, 150, 152 et 151

BAÑOS DEL TEMPLO
DE AUGUSTO GORLIN
20 — CALLE CANELONES — 20
SE ATIENDEN TODAS LAS SOCIEDADES DE SOCORROS MUTUOS

PRECIOS CORRIENTES

PRECIO	POCENA	PRECIO	POCENA
Baño higiénico, con ropa, \$ 0.30	3 20	Baño sulfureo, con ropa, \$ 0.40	6.00
sin ropa, \$ 0.25	2 60	de ducha escocesa, con \$ 0.50	5.50
de almidon, con ropa, \$ 0.40	4.20	sin ropa, \$ 0.40	3.60
sin ropa, \$ 0.35	3 50	de ducha fría y lavia, \$ 0.30	3.00
de alfocho, con ropa, \$ 0.40	4.20	de ducha fría y lavia, \$ 0.30	3.00
sin ropa, \$ 0.35	3 50	de ducha fría y lavia, \$ 0.30	3.00
alcalino, con ropa, \$ 0.40	4.20	de ducha fría y lavia, \$ 0.30	3.00
sin ropa, \$ 0.35	3 50	de ducha fría y lavia, \$ 0.30	3.00

GRAN FABRICA A VAPOR DE CALZADOS
— DE —
Máximo Seré, Hermano y Ca.

Esta casa, especial en surtidos de campaña previene a su numerosa clientela y al público en general, que sus talleres funcionan con la regularidad suficiente para dar cumplimiento al pedido mas exigente.

161, Calle Uruguay, 161—Montevideo

F. L. LEBET
Atelier de réparation en horlogerie, bijouterie et petite mécanique
Règlage et observation de chronomètres de marine à l'heure astronomique

MEDAILLE D'OR PARIS 1867
Diplôme d'honneur la plus haute récompense ZURICH 1883

PLUSIEURS BREVETS D'INVENTION
TRAVAUX GARANTIS
204 — Rue Général Liniers — 204

P. S. N. C.
The Pacific Steam Navigation Company
Línea quincenal de vapores entre Liverpool, Rio de la Plata y el Pacifico

SALIDAS SUJETAS A MODIFICACION
EL VAPOR PAQUETE INGLES
O'RELLANA
Capitan: J. RICHARDS
Saldrá el 25 de Marzo de 1898

Para Rio Janeiro, Bahia, Pernambuco, Lihon, Coruña, (La Pallice La Rochelle) y Liverpool.

A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis a los pasajeros. La Compañía expide pasajes para Vigo, Rivedero, Carril, Gijón, Coruña, Santander, Ferrol y Bilbao.

Todos los vapores llevan médicos y mucamas; están iluminados a luz eléctrica y provistos de todas las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.

WILSON, SONS Y C. LIMITED
AGENTES
MONTEVIDEO Calle 25 de Mayo 214
BUENOS AIRES Reconquista 323
Rio Janeiro, Santos, Bahía, Pernambuco y San Vicente C. V.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL
EN SIX VOLUMES

La Librairie Larousse a commencé le premier avril la publication d'un nouveau **DICIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE**, en six volumes, infiniment supérieur à tous les points de vue, aux ouvrages du même genre parus jusqu'ici.

Le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** contiendra **DEUX FOIS PLUS DE MATIÈRES ET DIX FOIS PLUS D'ILLUSTRATIONS** que les ouvrages similaires. Les facilités de paiement accordées en permettront l'acquisition à tout le monde.

Le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** formera 6 volumes in 4° imprimé sur trois colonnes, dans le même format que le grand **LAROUSSE**. Rédigé par des auteurs d'une grande compétence, bien proportionné dans toutes les parties, donnant sur chaque chose l'essentiel, il est fait sur le même plan que son illustre devancier. La richesse du vocabulaire sera incomparable: aucun mot de la langue ne sera omis, même les mots les plus nouveaux, l'argot, les mots étrangers qui se sont introduits peu à peu dans notre langue, les termes vulgaires, etc.

Les questions philosophiques, politiques, religieuses et sociales seront exposées avec l'impartialité la plus absolue.

L'illustration, d'une importance si capitale aujourd'hui dans un ouvrage de ce genre, est l'objet de soins tout particuliers. Des milliers de gravures, exécutées spécialement pour le Dictionnaire, complètent le texte et le rendent plus aisément compréhensible.

Des portraits nombreux (innovation fort intéressante), dessinés d'après les documents les plus dignes de foi, fixent l'image des personnages illustres de tous les temps et de tous les pays.

Des tableaux synthétiques facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des cartes en noir et en couleurs, soigneusement tenues à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

MODE DE PUBLICATION
Le Larousse illustré, en 6 volumes, est publié par fascicules qui paraissent chaque semaine, depuis le 1er. avril 1897. (Les souscripteurs pourront, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries de 10 fascicules ou par volumes, au fur et à mesure de l'apparition de chacun d'eux. Voir le Bulletin de souscription).

SOUSCRIPTION A FORFAIT:
40 piastres or en fascicules, en séries (10 fascicules) ou en volumes brochés.
50 piastres or en volumes reliés demi-chagrin.

Payable par semestre, en cinq versements égaux, le premier ayant lieu en souscrivant.

N. B.—La souscription a forfait garantit le souscripteur contre toute augmentation de prix, pendant la publication de l'ouvrage.

Remplir et signer le Bulletin de souscription ci-joint et l'adresser:
Administration du «Courrier Franco-Oriental», 40 Maciel.
MONTEVIDEO

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Souscription à forfait: 40 piastres or, en séries de 10 fasc., en vol. brochés, 50 piastres or, en volumes reliés.
Payable par semestre en cinq versements égaux.
Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire du **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ** en six volumes au prix à forfait de _____ que je m'engage à payer à raison de 8 piastres par semestre, le premier paiement ayant lieu en souscrivant.
L'ouvrage devra me parvenir franco par (série de 10 fasc.—volumes brochés—volumes reliés) au fur et à mesure de l'apparition.
(Bayer les notes d'envoi non choisies)
Nom et Qualité (bien lisible) _____
Adresse _____ le _____
SIGNATURE _____

En Casa de todos los Perfumistas y Peluqueros de Francia y del Extranjero

La VELOUTINE
Gelato de Aroz especial
PREPARADO AL MOMENTO
PAR CH. FAY, PERFUMISTA
PARIS — 9, rue de la Paix, 9 — PARIS

Grand Vignoble du Parc Giot
PRECIOS CORRIENTES DE LOS VINOS DE 1897
A DOMICILIO, AL CONTADO: POR NO TENER COBRADORES

Una botellita de 200 litros sin casco	\$ 21.00 sea el litro ó kilo	\$ 0.12
Media " 100 "	\$ 12.50 "	\$ 0.12 5 mil
Cuarta " 25 "	\$ 6.50 "	\$ 0.13
Demijohnas " 15 "	\$ 2.10 "	\$ 0.14
Vinagre de vino.		\$ 0.20
Grapa.		\$ 0.60

Toda diferencia en mas ó en menos se abonará ó se descontará al mismo precio.

Los casos se pagarán \$ 2.00 por botellita; \$ 1.50 por media; \$ 1.00 por cuarterola; \$ 0.60 por damajuana, y se abonará al mismo precio devolviéndolos en buen estado.

Un carruaje al-hoc sale de la GRANJA GIOT todos los dias para el reparto en Montevideo.

POR ORDENES:—GRANJA GIOT, NÚM. 2051, TELÉFONO LA COOPERATIVA.—AL COCHERO REPARTICION.

Se puede visitar la Bodega y probar los vinos

Se regea hacer los pedidos con 3 ó 4 dias de anticipación y poner el vino de un casco, en una sola vez, en botellitas ó demijohnas bien tapadas y aceptadas para conservar la calidad del vino.

BORICINA MEISSONNIER
Desinfectante, Microbicida, Cicatrizante
NI TOXICA, NI GASTICA, NI IRRITANTE
Enfermedades de los Ojos, de las Orelas, de la Nariz, de la Laringe, de las Vías urinarias, Ginecología, Ulcera, Quemaduras, Heridas.

HIGIENE DE LA TOILETTE (evitando las toxinas)
La Boricina se emplea en polvo ó en solución.
DEPOSITO: Paris, 17, Place Clichy. — Montevideo, BOTICA DEL SOL, Miguel Rey.

FERNET - BRANCA
Especialidad de Branca Hermanos de Milan

Los únicos que poseen el verdadero y genuino proceso

Medallas de oro y gran diploma de honor a las Exposiciones de Viena 1873, Venecia 1874, Lisboa 1878, Sydney 1881, Melbourne 1881, Milan 1881, Niza 1883, Turin 1884, Amberes 1885.

ULTIMAS RECOMPENSAS OBTENIDAS:
Gran Diploma de honor a la Exposición de Londres 1883 y Palermo 1892. Medallas de oro de las Exposiciones de Barcelona 1888 y Paris 1889. Medalla de oro a la Exposición Italo-Americana Génova 1894. Medalla de oro del Ministerio de Agricultura y Comercio Roma 1892.

Únicos concesionarios para la América del Sur desde 1875.

CARLOS F. HOFER Y C. GÉNOVA
El FERNET-BRANCA es el licor mas higiénico conocido que extingue la sed, facilita la digestión, estimula el apetito, cura las fiebres intermitentes, el dolor de cabeza, mal de estómago, el hígado, spleen, mal del mar, el licor vermífugo, anti-febril, anti-epileptico, anti-convulsivo por cantidad de certificados médicos.—No se deje el público engañar por las numerosas imitaciones que bajo varios nombres de FERNET empieza a presentarse, y pida legítimo.

Fernet - Branca
Únicos intro ductores en las Repúblicas del Uruguay y Paraguay:
METZEN-VINCENTI Y C. — Montevideo
Debidamente apoderados para proceder con todo el rigor que acuerdan las leyes contra los falsificadores y contra los infractores a dicha concesión.— **MISIONES 81.**

Feuilleton du "Courrier Franco-Oriental"
(252) Du 12 Mars 1898

MEMOIRES DE M. GORON
Ancien chef de la police de Paris

IV.—La Police de l'avenir

CHAPITRE IV
LA POLICE ET LES ANARCHISTES

Henry était un tout jeune homme, presque un gamin; il se vantait d'être l'auteur du crime de la rue des Bons Enfants, et il expliquait ses deux forfaits en disant que la première fois il avait voulu venger Ravachol, et la seconde Vaillant.

—J'étais venu à Paris lors de l'affaire Vaillant,—dit-il au procès,—j'avais assisté à la répression draconienne qui suivit l'attentat

du Palais-Bourbon... On condamna à mort Vaillant, qui n'avait tué personne; il fallait paraître courageux jusqu'au bout, on le guillotina un matin... Mais, messieurs les bourgeois, vous avez un peu trop compté sans votre hôte... Le gant à relevé... La bombe du café Terminus est la réponse!

Emile Henry fut exécuté et, comme les autres anarchistes condamnés à mort, mourut bravement. Il est évident que tous ces fanatiques, avant de commettre leurs horribles attentats, font le sacrifice de leur vie!

Quelques mois après, se produisit la suprême et peut-être la plus douloureuse catastrophe.

M. Carnot était assassiné à Lyon, par l'anarchiste Caserio, qui se proclamait le vengeur de Vaillant et d'Emile Henry.

Sans doute parce qu'il était impossible de frapper une tête plus haute, la vengeance des anarchistes s'est arrêtée après la mort de M. Carnot et celle de son assassin.

Mais n'est-elle pas curieuse cette répercussion de folies criminelles, et de vengeances sauvages, qui part d'un événement sans importance; la prise d'un drapeau rouge chez un

marchand de vins, pour aboutir à l'assassinat du Président de la République française?

Et, comme les petites causes ont parfois de grands effets, il est permis de croire que l'histoire de ce temps eût peut-être été quelque peu modifiée, si, le 1er mai 1891, le commissaire de police de Levallois n'avait pas cru que son devoir l'obligeait à sortir de sa circonscription pour aller prendre un drapeau sur celle de son voisin!

CHAPITRE V
LES ASSASSINATS ANARCHISTES

Je n'ai fait qu'un résumé rapide des attentats anarchistes; j'ai voulu surtout montrer dans une sorte de kélidoscope les principales catastrophes qui terrifièrent Paris de 1892 à 1894—négligeant les explosions, comme celle de la caserne Lobau par exemple, ou bien encore celle du pétard qui éclata à la préfecture, dans les couloirs de la police municipale.

Mais la propagande parle fait ne comprend pas seulement la bombe: le couteau lui appartient également.

A côté des révolutionnaires qui s'entendent pour faire sauter des maisons, il y a des isolés les anarchistes qui choisissent une victime, pour une vengeance, soit pour un exemple.

Ce côté de l'anarchie criminelle est particulièrement curieux, et mérite qu'on s'y arrête.

Vers la fin du mois de septembre 1892, on vint m'avertir qu'on avait trouvé à Saint-Denis, dans le canal, en aval de la septième écluse, le corps d'un jeune homme qui avait reçu sept coups de couteau dans la région du cœur.

Le médecin chargé de l'autopsie déclara dans son rapport que la victime avait dû être immobilisée pendant qu'on la frappait.

Sur les sept coups de couteau, trois avaient absolument traversé le cœur et les quatre autres n'étaient éloignés des premiers que de quelques centimètres.

Après ces constatations, il tombait sous le sens que le mort ne s'était pas lui-même en se traversant trois fois le cœur!

L'assassinat était certain.

Que restait-il à trouver?... tout simplement

quelle était la victime, et... aussi un peu, quel était son assassin!

Comme on n'avait aucun indice, on dut se contenter, malgré consolation, d'attendre que le cadavre fut reconnu à la Morgue.

Quant à voir, dans cette affaire, un crime anarchiste, personne, naturellement, n'y songeait.

On lit souvent dans les journaux: «Après les habiles investigations de M. X..., chef de la Sûreté...» ou bien encore: «Les très adroites déductions de M. Z..., juge d'instruction, des agents ont arrêté, hier, l'assassin mystérieux de la rue Quincampoix, ou de la rue de Hanovre.»

Il est certain que, dans quelques crimes, les choses se passent ainsi; mais combien souvent ces prétendues recherches et ces subtiles déductions ne sont-elles, en réalité, qu'un bon tuyau donné par une personne au courant de l'affaire!

C'est ainsi, du reste, que je fus mis sur les traces de l'identité de la victime et de celle des assassins.

Mais il faut dire aussi qu'il ne suffit pas d'avoir la bonne indication; il faut établir la

vérité des accusations portées, et pour mener une affaire criminelle jusqu'au bout, il est nécessaire souvent que les juges et leurs collaborateurs les magistrats de la police, sachent faire de grands efforts de patience et de ténacité.

L'instruction du crime de Saint-Denis fut particulièrement laborieuse.

Nous savions que la victime était un nommé Gustave Buisson, portant les nom de *Fit* *Fit* *Fit*, et on nous avait donné les noms de deux individus qui l'avaient tué.

Les deux auteurs de l'assassinat étaient deux garçons de café, nommés Meyreux et Chapollot. Ils étaient affiliés à des groupes anarchistes, et quand ils furent arrêtés, ils opposèrent à ces affirmations de hautaines déclarations.

—Traduisez-nous en cour d'assises, si vous l'osez, nous disaient-ils; la seule chose que nous défendons!

C'est surtout pour lutter contre des accusés de cette audace qu'il faut aux magistrats cette ténacité, cette patience dont je viens de parler.

(A suivre).